



Tubize, le 4 janvier 2016



Objet : Z.I.T. du « Paradis » à Braine l'Alleud - Lutte contre les inondations - notre courrier du 05/11/2015.

A l'attention du Collège de Braine l'Alleud
Grand-Place Baudouin Premier n° 3
1420 Braine-L'Alleud

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du Collège,

Dans notre courrier du 05/11/2015 (accessible sous la rubrique « actualité » de notre site), nous vous demandons de nous rassurer « *en nous confirmant qu'un ouvrage permettant de réguler avec précision le débit du Hain sera installé rapidement en amont de la zone de débordement, de telle sorte que cette retenue permettra à la ZIT de jouer pleinement son rôle en terme de prévention contre les inondations et protéger de fait les habitations de Braine l'Alleud, Braine le Château et de Tubize situées en aval de la Z.I.T. du Paradis* ». Nous souhaitons nous entretenir avec vous de cet ouvrage de retenue qui doit permettre de dévier l'eau du Hain dans la Z.I.T. du Paradis :

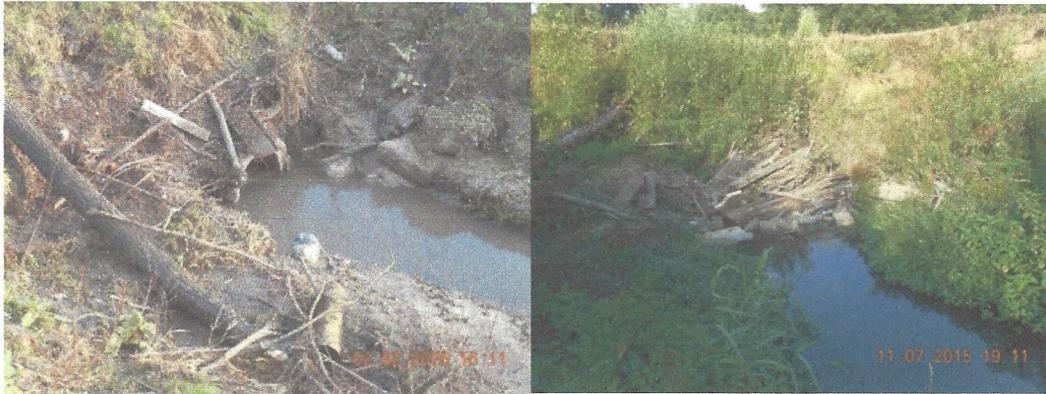
Ouvrage de retenue récemment mis en place sur le Hain à la Z.I.T. du Paradis:



Cet ouvrage statique ne permettra aucunement de dévier avec précision l'eau du Hain dans la Z.I.T. Ce type d'ouvrage statique ne permet pas, à la demande de la cellule de crise de dévier totalement la rivière dans la zone de stockage. **Pour nous cet ouvrage est inadapté et ne fonctionnera pas.**

De plus et vu la pression de l'eau en période de crue et du danger que cela représente pour l'opérateur, aucune adaptation n'est possible en situation de crise par l'ajout ou le retrait d'une planche.

Situation ancienne :



Tuyau de fuite de 60 cm juste en aval de la zone de débordement Tuyau de fuite complètement obstrué

L'expérience acquise lors des crues précédentes, où les communes situées en aval (Braine l'Alleud, Braine le Château et Tubize) étaient pourtant en danger, nous fait dire qu'un diamètre de fuite de 60 cm est déjà trop important pour faire d'évier l'eau du Hain vers la ZIT du Paradis. Sauf à une occasion où l'ouvrage obstrué a dévié le Hain dans la Z.I.T. !!!!!

Expérience acquise au fil du temps à la Z.I.T./UCB de Wauthier-Braine (30.000 M3) :



Pendant plusieurs années et malgré plusieurs adaptations à l'ouvrage de retenue du Hain à la Z.I.T. /U.C.B., celle-ci n'a jamais fonctionné de façon significative. Depuis la réalisation par le S.P.W. de la vanne réglable, cette Z.I.T. fonctionne de façon optimale et protège Wauthier-Braine, Braine le Château et Clabecq des débordements du Hain. **Il est donc clair que des ouvrages de retenue statiques sont à proscrire.**

Ouvrages de retenue réglables manuellement dans différentes Z.I.T. de Silly.



Ces différents ouvrages permettent de retenir et de dévier avec précision les eaux de la rivière dans la Z.I.T.

Ce type d'ouvrage régulable avec précision permet à l'opérateur de dévier manuellement et en toute sécurité la rivière dans la zone de stockage

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du Collège, vu l'importance de ce dossier subsidé, en matière de lutte contre les inondations et l'importance que représente la Z.I.T. du Paradis pour les riverains de Braine l'Alleud, de Wauthier-Braine, de Braine le Château et de Clabecq qui ont, pour rappel, été trop souvent les victimes des débordements du Hain, nous nous permettons d'insister auprès du Collège de Braine l'Alleud, mais également auprès du Service Public de Wallonie et de la Province du Brabant Wallon pour qu'un ouvrage régulable manuellement soit installé rapidement en aval de la zone de débordement. Ce type d'ouvrage permettra à l'opérateur de dévier manuellement, avec précision et en toute sécurité la rivière dans la zone de stockage. Ce type d'ouvrage permettra en cas de besoin, et à la demande de la cellule de crise de dévier totalement le Hain dans la Z.I.T. du Paradis, qui pour rappel peut stocker 80.000 M3 !!!!!

Nous profitons de ce courrier pour vous demander d'installer une échelle de mesures sur la face intérieure du moine, nous pourrions grâce à cette échelle, évaluer avec exactitude le niveau d'eau ainsi que les M3 réellement stockés lors de la mise en charge de la Z.I.T.



Pourriez-vous, Monsieur le Bourgmestre, organiser une réunion de terrain, vous pourriez y inviter les riverains du Hain, l'auteur du projet, les experts en Hydrologie de la Province du Brabant Wallon et de la Région Wallonne et contrat de rivière Senne, nous pourrions y débattre des problématiques sous objet.

Convaincus que le Collège Communal de Braine l'Alleud donnera une suite favorable à nos demandes, nous vous prions Mesdames et Messieurs du Collège d'accepter nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'association SOS-INONDATIONS-TUBIZE,

Le Président

Guy Jadin

Contact : Guy Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66

Notre site internet : www.sos-inondations-tubize.be

Copies de la présente adressées aux personnes concernées